

Chapitre 1 : La production animale et végétale

1. La productivité :

La productivité est la quantité du travail produite au cours d'une période donnée. Elle est liée à la capacité de cette personne de produire une quantité standard de produits, de services ou de résultats telle qu'elle est décrite dans la description de tâches....

On a deux types de production (ou productivité) : production animale et production végétale.

2. La production animale :

La production animale est l'ensemble des techniques relatives à l'élevage des animaux et dont ils produisent divers produits propres à la consommation.

2.1. L'élevage :

L'élevage est l'ensemble des activités qui assurent la multiplication des animaux souvent domestiques, parfois sauvages, pour l'usage des humains.

Aussi c'est l'ensemble des opérations agricoles ayant pour objet d'assurer la reproduction des animaux et leur entretien en vue de leur utilisation (travail, loisirs) ou de leur produits (viande, lait, cuir, etc...).

2.2. Les produits de l'élevage sont :

- Les animaux eux-mêmes (jeunes pour l'accroissement des troupeaux, animaux de repeuplement de territoire de chasse ou de pêche, animaux de compagnie).
- Les produits animaux pour l'alimentation humaine (ou animale) : viande, poisson, coquillages, lait, œufs, miel.
- Des produits non alimentaires : poils, laine, cuir, plumes, duvet, fourrure, corne, soie, ...etc.
- Des sous produits : fumier, lisier...
- Et pour le travail : animaux du labour, chiens policiers, et de chasse... .

L'élevage s'applique le plus souvent aux espèces d'animaux domestiques. Mais pas exclusivement. On élève aussi des animaux sauvages, par exemple les visons.

2.3. Types d'élevage :

Il existe plusieurs types d'élevage :

- **Élevage bovin** : concerne le fait d'élever les vaches.
- **Élevage ovin** : concerne le fait d'élever les moutons.

- **Élevage caprin** : concerne le fait d'élever les chèvres.
- **Élevage équin** : concerne le fait d'élever les chevaux.
- **Élevage avicole** : concerne le fait d'élever les oiseaux.
- **Élevage canin** : concerne le fait d'élever les chiens.
- **Élevage félin** : concerne le fait d'élever les chats.
- **Élevage des animaux à fourrure** comme les visons, les renards, les lapins...
- **L'apiculture** : concerne le fait d'élever les abeilles.
- **La pisciculture** : concerne le fait d'élever les poissons.
- **Élevage porcin** : concerne le fait d'élever les porcs « Ce type n'existe pas en Algérie ».

3. La production végétale :

La production végétale est l'ensemble des techniques relatives à la culture des végétaux (plantes, légumes, fruits...) et dont ils produisent divers produits de consommation.

3.1. Les différents produits issus de la production végétale :

Le secteur des productions végétales regroupe une multitude de productions, notamment :

- **Les céréales :**

Les céréales sont irriguées dans le Sud Algérien. Le blé dur est la céréale la plus représentée devant l'orge et le blé tendre.

La production varie fortement en fonction de la pluviométrie.

- **Cultures maraîchères :**

Le maraîchage, ou horticulture maraîchère ou agriculture maraîchère est la culture de légumes, de certains fruits.

Elles ont connu un développement important au cours des dernières années.

La production totale est passée de 6 millions de tonnes en 2007/2008 à 9,5 millions en 2010/2011, soit une augmentation de 58 %.

La pomme de terre, produit de grande consommation, est l'espèce la plus représentée avec une production de 3,8 millions de tonnes. L'Algérie est d'ailleurs devenue récemment exportatrice de pomme de terre.

- **Oléiculture :**

Usine d'huile d'olive.

L'augmentation des surfaces plantées en oliviers est l'un des objectifs des projets de développement agricole du pays.

L'ambition des autorités algériennes est d'atteindre à moyen terme 1 million d'ha alors que la superficie actuelle n'est que de 370 000 ha.

En 2010/2011, la production d'olives a été de 610 800 tonnes, ce qui place l'Algérie au neuvième rang dans le monde. Mais les exportations d'olive et d'huile d'olive demeurent encore très faibles.

- **Viticulture :**

La viticulture est l'activité agricole consistant à cultiver une certaine variété de vigne produisant un fruit pour la consommation humaine : le raisin.

La viticulture en Algérie est également un secteur exportateur. L'Algérie reste aujourd'hui le 2^e plus gros producteur de vin en Afrique derrière l'Afrique du Sud .

- **Agrumes :**

Le verger agrumicole Algérien couvre 63 000 ha.

La production (oranges principalement, mandarines, clémentines, citrons) a été de 1,1 million de tonnes en 2010/2011. Elle est pour son quasi totalité destinée au marché algérien.

On trouve des agrumes dans la plupart des régions du pays.

- **Rosacées fruitières :**

La production de fruits à noyau et à pépins s'est élevée à 1,3 million de tonnes en 2010/2011. Principalement des pommes, poires, coings, nèfles et grenades.

- **Fruits à noyau :**

L'Algérie produit des fruits à noyaux tel que: les abricots, les cerises, les pêches, les prunes. On trouve ces derniers dans la plupart des régions du pays sauf la mangue qui se trouve essentiellement dans le sud de l'Algérie.

- **Fruits rustiques :**

Le plus fréquent en Algérie est la figue de barbarie.

La production des figues de barbarie est assez abondante dans la wilaya de M'Sila (Algérie) où le climat de type aride (sec).

- **Phœniciculture :**

La phœniciculture est la culture du palmier dattier.

Les palmiers dattiers occupent une superficie de 160 000 ha. Ils sont localisés dans le sud Algérien, principalement dans les wilayas de Biskra, El Oued et Ouargla.

La production de dattes est en constante augmentation : de 550 000 tonnes en 2007/2008 elle est passée à 720 000 tonnes environ en 2010/2011, ce qui place le pays au sixième rang mondial des pays producteurs.

3.2. Influence des facteurs du milieu sur la production végétale :

L'efficacité de la production agricole d'un végétal, qu'elle soit mesurée en termes de productivité (accroissement total de la biomasse végétale par superficie et unité de temps) ou

de rendement (biomasse récoltée par hectare pour une culture donnée) est conditionnée par le programme génétique du végétal cultivé, mais aussi par certains facteurs du milieu dans lequel il se trouve.

Ces facteurs sont multiples :

- **Les facteurs qui entrent en jeu dans la photosynthèse :**
Éclairement, teneur en CO₂ et de l'air, approvisionnement en eau et en sels minéraux...
- **Les conditions climatiques :**
Température, pluviométrie...
- **Les facteurs qui déterminent la qualité du sol :**
Présence de la matière organique, circulation d'eau, la présence de sels minéraux oxygénation des racines...
- **Les facteurs biotiques** (c'est à dire liés à la présence d'autres êtres vivants) :
Présence de parasites, d'insectes, de plantes entrant en compétition avec le végétal concerné, mais aussi champignons des mycorhizes (= associations racine-champignons), bactéries fixant l'azote atmosphérique et développant des nodosités sur les racines...

Responsables du module : Dr. SAMAI I Dr. TAHAR W